

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	6 ^{ème}
Nom de site	PICOT	Numéro	7510058528
Adresse du site	131, Boulevard Raspail	Hauteur	R+6 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	22/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	22/04/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 90° et 190°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 90/190°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 90° <5V/m - 190° <2V/m 5G (3500) : 90° <5V/m - 190° <1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.3m		

Incidence visuelle

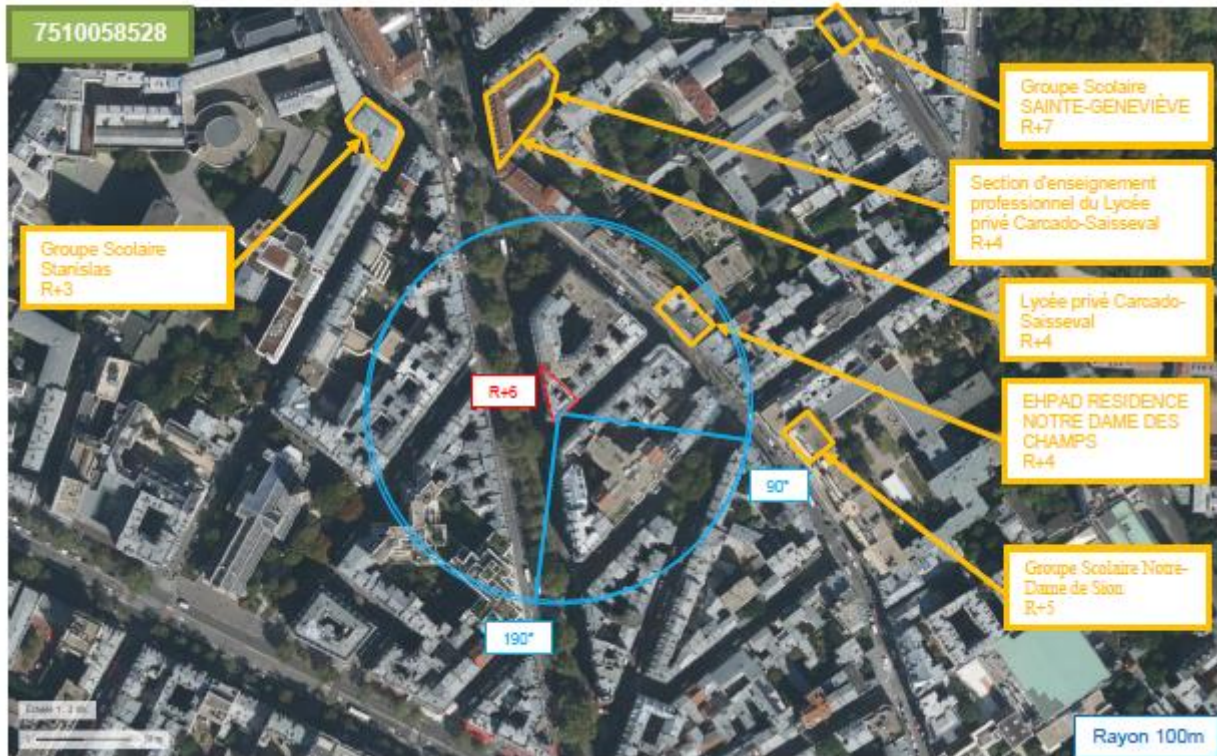
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées pour la 2G/3G/4G/5G.NR2100 et 5G NR3500		
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Groupe Scolaire Notre-Dame de Sion	61 Rue notre Dame des champs, 75006 PARIS	20m	NON	128.50m	0.01
EHPAD RESIDENCE NOTRE DAME DES CHAMPS	49 Rue notre Dame des champs, 75006 PARIS	16m	NON	75.18m	0.04
Lycée privé Carcado-Saisseval	121 boulevard Raspail, 75006 PARIS	16m	NON	136.80m	0.12
Section d'enseignement professionnel du Lycée privé Carcado-Saisseval	121 boulevard Raspail, 75006 PARIS	16m	NON	136.80m	0.10
Groupe Scolaire SAINTE-GENEVIÈVE	64 rue d'Assas, 75006 PARIS	25m	NON	230.00m	0.03
Groupe Scolaire Stanislas	22 rue notre Dame des Champs, 75006 PARIS	12m	NON	193.20m	0.06

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

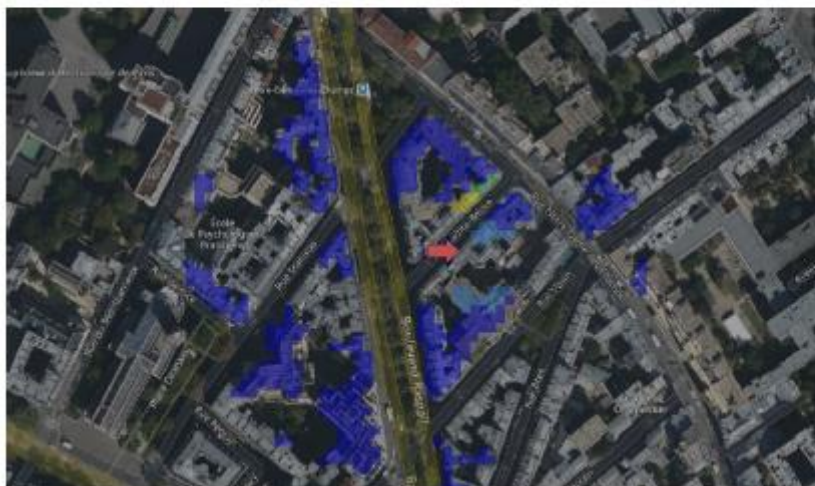
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 90°</i>	<i>Azimut 190°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>23.5 m</i>	<i>23.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 90°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

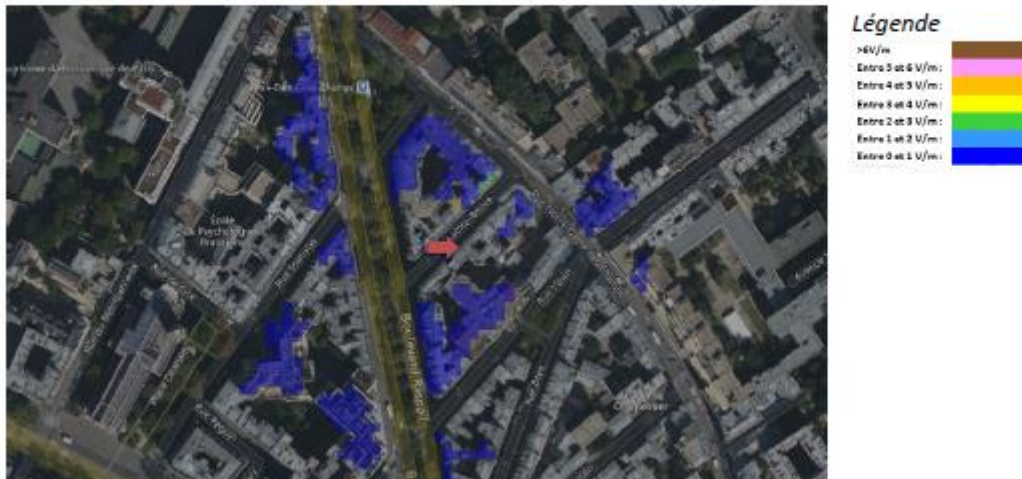
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 90°</i>	<i>Azimut 190°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 0 et 1 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>24.5 m</i>	<i>24.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. **Azimut 90°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

9 : Vues par secteur :

Secteur 0 Azimut 90° :

Pas de photo car accès aux antennes par nacelle

Secteur 1 Azimut 190° :

Pas de photo car accès aux antennes par nacelle